



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PV 184 CDA/9 (Bureau)

Réunion du 3 Mai 2021

Présents : EL IDRISSEI Mourad ; DUTHU Gilles, ES SBITI Brahim, OUTHIER Philippe, DEGAND Frédéric. (En distanciel)

ATTRIBUTION DES BONUS CDA 21 POUR LES ARBITRES DE LIGUE

Rappel des attributions des bonus pour les arbitres : (extrait RI CRA saison 2023/2024).

B – Barème d'évaluation de la participation des arbitres de Ligue par les commissions d'arbitrage de District

Ce bonus d'un total de 5 points est abondé de la sorte, par la CDA du domicile de l'arbitre, sans possibilité d'y déroger :

- 1 point pour la présence de l'arbitre de Ligue au rassemblement de rentrée des arbitres,
- 1 point pour l'animation de 2 sessions de formation organisées par la CDA, (ex : 2h de cours aux arbitres, aux candidats ou aux corrections de questionnaires, etc...)
- 1 point pour la participation à des activités de recrutement et/ou fidélisation via l'association représentative (journées de l'arbitrage, formations d'éducateurs, rassemblements divers...)
- 1 point pour la participation comme membre de la CDA, observateur ou accompagnateur (sous réserve d'une activité réelle et non symbolique)
- 1 point pour l'animation d'un stage de formation/perfectionnement organisé par la CDA (s'entend comme une journée au moins).
La CRA peut décider d'abonder ce bonus jusqu'au maximum prévu pour les arbitres réalisant des missions de formation et/ou de recrutement directement pour la CRA.

Pour ce qui concerne spécifiquement les jeunes arbitres de Ligue, ce bonus d'un total de 5 points est abondé ~~de la sorte~~, par la CDA du domicile de l'arbitre :

- 2 points pour la participation de l'arbitre de Ligue au rassemblement de rentrée des arbitres,
- 3 points pour la participation à des activités de recrutement et/ou fidélisation via l'association représentative (journées de l'arbitrage, formations d'éducateurs, rassemblements divers...)

La CRA recueillera auprès de chaque CDA les éléments objectifs justifiant la note attribuée.

27/29

Catégorie	Arbitre	Bonus CDA
RE	COLLIN Alexandra	0
	HUERTAS Pierre	1
	JEANNOT Céline	0
	LECOEUCHE Ombeline	5
	ROCHE Mickaël	5

R1	DEMONCAY Elian	3
	DOUAY Gaëtan	1
	EL IDRISSEI Mourad	5
	GOBEROT Sébastien	0
	HUOT MARCHAND Yohan	1
	ROUGINAT Damien	5
R2	DEMONCAY Mathilde	4
	MARJOLET Clémentin	0
R3	BAUDOT Mickaël	1
	CAMARA Ibrahima	4
	DEBRAY Alexandre	1
	LAHOUZI Boudjema	0
	LEFOL Mickaël	0
	NOTIN Geoffrey	2
	TCHAKMAKDI Mohamed Yacine	1
	THIBERT Valérian	5
CR3	ROTHON Tanguy	3
AARE	MATHIEU Florian	1
AAR1	COULIBALY Gaoussou	3
	JUNG Cédric	5
	MIGUET Johan	2
AAR2	FOUAD Khalid	2
	GUNDES Alain Hanifi	1
	SIMONES Emmanuel	1
JAL	BLAISE Marius	3
	ENAUULT Kyllian	3
	GOMES Gauthier	3
	HAUETER Baptiste	3
	ROTHON Tanguy	3
FUTSAL	CACCAMO David	4
	CAMARA Ibrahima	4
	CLERCELET Mickaël	0
	DEGAND Frédéric	5
	FOUAD Khalid	2
	NOTIN Geoffrey	2
	PERCEAU Christopher	1
	ROTHON Tanguy	3

CANDIDATURE R3

Après validation par le responsable de la formation, Mr THIBERT Valérian, la CDA21 propose à la Commission Régionale de l'Arbitrage les futurs candidats pour la 2024/2025 (dans l'ordre) :

1. Mr DJIENSI TCHUENTE Narcisse
2. Mr CACCAMO David

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départemental d'appel dans les conditions de forme et de délais prévu aux articles 188-189-190 des règlements généraux de la FFF.

Président : EL IDRISSI Mourad

Secrétaire : ES SBITI Brahim